

Le DGO 2008-2012 avait retenu 6 enjeux, dont 4 nationaux et pertinents à l'échelon local « les jeunes âgés de 15 à 24 ans », « les deux-roues motorisés », « l'alcool et les conduites addictives » et « la vitesse » et 2 locaux « la coexistence entre poids-lourds et usagers vulnérables » et « les cyclistes ».

S'il est difficile de mesurer l'impact de la politique de sécurité routière en matière d'accidentalité, cette politique a été mise en œuvre avec des résultats encourageants puisque le département du Nord connaît une évolution favorable du nombre d'accidents de la route, de blessés et de tués sur la période 2007 – 2012 (respectivement – 27 %, – 34 % et – 21 %).

La baisse des accidents dus à **l'alcool** sur la période 2007-2011 est de 11 %. Cette thématique a mobilisé 20 % des moyens financiers puisqu'un accident sur 4 implique un conducteur en alcoolémie illégale. Ce bilan, plutôt défavorable, montre que cette thématique doit rester prioritaire.

Le nombre d'accidents corporels impliquant un **usager âgé entre 0 et 24 ans** a baissé significativement de 30 % avec 1 030 sinistres en 2011 contre 1 475 en 2007. Cet enjeu a mobilisé 10 % des moyens financiers du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) car ces usagers représentent un tiers des personnes tuées dans le département ces 5 dernières années.

Concernant l'enjeu « **deux-roues motorisés** », les accidents corporels impliquant un cyclomoteur amorce une baisse depuis 2011 qui demeure fragile. L'enjeu a mobilisé près de 15 % du budget des PDASR successifs.

La diminution des **vitesse**s moyennes pratiquées est réelle, influencée par le déploiement des équipements de Contrôle Sanction Automatisé sur les sites les plus accidentogènes. Les comportements dangereux liés à une vitesse inadaptée ou excessive tendent donc à diminuer mais restent à l'origine des accidents et en tout cas comme facteur aggravant.

La part des « **cyclistes** » oscille autour de 8 à 10 % dans le contexte du déploiement du vélo en milieu urbain. Plus de 20 % des moyens financiers du PDASR leur a été consacré permettant de cibler le public des jeunes et à la volonté de développer ce mode de transport.

L'enjeu local « **coexistence poids-lourd et usagers vulnérables** » représente près de 15 % des actions du PDASR en raison de la gravité des accidents liés. Il a été toutefois difficile de déterminer des tendances et cette thématique sera intégrée dans « usagers vulnérables ».

Sur la période 2007–2012, le département du Nord bénéficie d'une situation plus favorable que dans le reste de la France avec un nombre de tués faible par rapport à la population du département. En effet, en 2011, le Nord se plaçait, avec 81 personnes tuées, à la 91^e place des départements classés par ordre décroissant selon le nombre global de personnes tuées.

Toutefois, trois enjeux sont à surveiller : les motocyclettes lourdes, l'alcool et les usagers vulnérables. En outre, l'arrondissement de Lille représentant 2/3 des accidents corporels du département sur la période étudiée, une attention particulière lui sera portée.

Ces enjeux définis ont été pris en compte dans les attributions financières du PDASR. Les travaux de l'ODSR sur la connaissance de l'accidentologie ont également permis de mieux coordonner les actions des forces de l'ordre dans le cadre du plan départemental de contrôles routiers (PDCR) établi en cohérence avec les enjeux et les orientations du DGO.